

Union syndicale Solidaires - 144 boulevard de La Villette 75019 Paris Téléphone : (33) 1 58 39 30 20 - Télécopie : (33) 1 43 67 62 14 contact@solidaires.org - www.solidaires.org

## \_

## A l'appel de CGT, FO, Solidaires, FSU Grève et manifestations le 18 mars

Le patronat s'attaque à tous nos droits sociaux pour qu'actionnaires et banquiers continuent à engranger des profits toujours plus faramineux, malgré « la crise ».

Le gouvernement se plie à tous les diktats patronaux ; le « pacte de responsabilité » en est le dernier exemple : 35 milliards de cadeaux supplémentaires !

- Nos salaires et pensions sont bloqués,
- Nos conditions de travail se détériorent,
- Les quelques droits des chômeurs et des chômeuses sont remis en cause,
- La protection sociale est peu à peu détruite,
- Les services publics disparaissent, ...

En 5 ans, les entreprises françaises du CAC 40 ont dégagé 411 milliards d'€ de bénéfices. Ca en fait, des augmentations de salaires, pensions et indemnités, des créations d'emplois, des services publics à développer !

Par notre travail, nous produisons les richesses. Les capitalistes encaissent. Ca suffit!

- → Dans les départements, les appels unitaires à manifester et faire grève se multiplient.
- → Les grèves s'organisent dans divers secteurs professionnels.

Construisons une forte journée de grève et

manifestations, partout en France, le 18 mars!

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires se sont rencontrées le 21 février 2014.

Face à la situation sociale vécue par les salariés du privé et du public, les privés d'emploi et les retraités de notre pays, elles décident de faire du 18 mars une journée interprofessionnelle de mobilisation massive. Elles les appellent à prendre toute leur place dans cette journée d'action tant sur leur lieu de travail que dans les territoires.

Elles invitent à rechercher l'unité d'action la plus large pour exiger des mesures urgentes en faveur des salaires, de l'emploi, de la protection sociale et du service public.

La stagnation du SMIC et le gel du point d'indice des fonctionnaires sont intolérables et handicapent gravement la relance économique. L'augmentation des salaires dans le public comme dans le privé est donc une priorité.

Les entreprises reçoivent plus de 172 milliards d'aides publiques sous la forme d'allègements ou d'exonérations fiscales et sociales, sans aucune conditionnalité ni évaluation de l'efficacité de ces aides en matière d'emploi et d'investissements et sans contrôle. L'ensemble de ces aides doit être remis à plat et évalué économiquement et socialement. La relance de l'emploi passe par un plan socialement utile, d'investissements industriels, de sécurisation de l'emploi pour les salariés, de création d'emplois de qualité, de relance du pouvoir d'achat et de développement des services publics.

Nos organisations considèrent que les annonces liées au pacte de responsabilité, et en particulier les 50 milliards d'euros d'économies programmées, répondent d'une logique inacceptable d'austérité et attaquent inévitablement le financement des services publics, de la protection sociale et de la solidarité nationale alors que les besoins sociaux augmentent.

Nos organisations réaffirment que la protection sociale est un droit universel. Celle-ci est partie intégrante du salaire socialisé. Supprimer la cotisation des entreprises à la branche famille conduit de fait à le diminuer. Elles s'opposent au transfert du financement de la branche famille des entreprises vers la fiscalité des ménages (y compris par la fiscalité locale). Elles réaffirment leur attachement aux droits familiaux financés par la branche famille de la sécurité sociale. C'est un des éléments qui concourt à l'égalité entre les femmes et les hommes en favorisant l'accès au travail des femmes.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires appellent l'ensemble des salariés, chômeurs et retraités à se mobiliser et à participer massivement aux actions interprofessionnelles de manifestations, rassemblements et grève du 18 mars.

